

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1956 B 00846

Numéro SIREN : 956 508 469

Nom ou dénomination : TRANSPORTS P. FATTON

Ce dépôt a été enregistré le 17/02/2020 sous le numéro de dépôt A2020/006129

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
..... **DE LYON**

A2020/006129

Dénomination : TRANSPORTS P. FATTON

Adresse : 131 Boulevard de la Bataille de Stalingrad Le Premium 69100
VILLEURBANNE

N° de gestion : 1956B00846

N° d'identification : 956508469

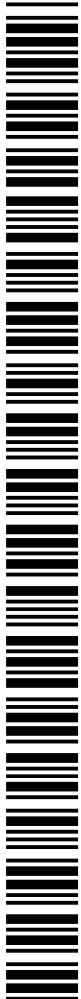
N° de dépôt : A2020/006129

Date du dépôt : 17/02/2020

Pièce : Extrait de procès-verbal du conseil de surveillance du 27/06/2019 PVCS3



5425874



5425874

TRANSPORTS P. FATTON
Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
Au capital de 1 798 300 euros
Siège social : "Le Premium", 131 Boulevard de Stalingrad
69100 VILLEURBANNE
956 508 469 RCS LYON

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
DU 27 JUIN 2019

L'an deux mille dix-neuf,
Le 27 juin,
A l'issue de l'Assemblée Générale Mixte,

Les membres du Conseil de Surveillance de la société TRANSPORTS P. FATTON se sont réunis en Conseil, au Cabinet LAMY LEXEL Avocats Associés sis 91 cours Lafayette 69006 LYON, sur convocation du Président, faite conformément aux statuts.

Il résulte du registre de présence qu'à cette réunion :

Sont présents :

- Monsieur Pierre FATTON
- Madame Géraldine BOSSON
- Madame Ludivine THORAL

Plus de la moitié de ses membres étant présents, le Conseil peut valablement délibérer.

Les représentants du Comité Social et Economique sont absents et excusés.

Monsieur Pierre FATTON préside la réunion.

Madame Géraldine BOSSON assume les fonctions de secrétaire.

La secrétaire donne lecture du procès-verbal des délibérations de la précédente réunion et le Conseil adopte ce procès-verbal.

Le Président rappelle que le Conseil est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

EXTRAIT .../...

[...1

- Nomination du Président du Directoire,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

NOMINATION DU PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE

Le Président propose la candidature de Monsieur Guillaume FATTON aux fonctions de Président du Directoire, puis il offre la parole aux membres du Conseil.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Surveillance confère, à l'unanimité, la qualité de Président du Directoire à **Monsieur Guillaume FATTON**, pour une durée de DEUX (2) ans, **soit jusqu'au 30 juin 2021**, en remplacement de Monsieur Sylvain FATTON, démissionnaire, étant précisé que ce dernier conserve sa qualité de membre du Directoire.

A cet effet, conformément aux dispositions statutaires, le Conseil de Surveillance autorise Monsieur Guillaume FATTON à exercer également les fonctions de Président du Conseil d'Administration de la société A. COGNARD TRANSPORTS.

Le Conseil de Surveillance précise que Monsieur Sylvain FATTON sera Directeur Financier Groupe à compter de ce jour.

Monsieur Guillaume FATTON a déclaré par avance accepter le mandat qui viendrait à lui être confié. Le Président du Directoire représente la Société dans ses rapports avec les tiers.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

Pour copie certifiée conforme
Le Président

